



Montréal, le 5 octobre 2009

Honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
Terrasses de la Chaudière, 12^e étage
15 rue Eddy
Gatineau, Québec, K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Nous nous adressons à vous en espérant que serez attentif à ce que nous vous décrivons dans cette lettre. Nous espérons aussi que assurerez dans les plus brefs délais un suivi à ce dossier majeur pour le milieu musical.

Lors d'une conférence de presse le 31 juillet dernier, tout en annonçant la bonne nouvelle du renouvellement pour cinq ans du Fonds de la musique du Canada, vous annonciez du même coup des changements majeurs à ce fonds. Ces changements allaient entraîner le retrait dans le volet de la diversité de la musique canadienne de deux programmes, *Subventions à l'enregistrement sonore de musique spécialisée* et *Aide à la distribution de la musique spécialisée*, tous deux gérés par le Conseil des Arts du Canada. Cette réaffectation des investissements du gouvernement canadien redirigera 1,3 million de dollars vers de nouveaux objectifs, somme initialement dédiée au développement des musiques spécialisées. Tout cela signifie que les musiques de création du pays, du jazz à la musique électroacoustique, en passant par les musiques actuelles et les musiques du monde, vont désormais perdre une partie importante de leur financement public. À l'instar d'autres programmes de soutien public, l'aide à l'enregistrement sonore et à sa distribution favorise la progression des carrières de nos artistes canadiens, qui, on le sait, contribuent significativement à la renommée du Canada à l'échelle internationale. Mentionnons par ailleurs que pour l'instant aucune autre instance canadienne peut accueillir la clientèle durement touchée par ces coupures de programmes dans le cadre de leurs propres critères d'admissibilité. Un tel désengagement nous laisse donc craindre un retrait fédéral du soutien à la création musicale canadienne et à sa diversité!

1908, rue Panet, bureau 302, Montréal (Québec) H2L 3A2
Téléphone : (514) 524-1310 | Télécopieur : (514) 524-2219
info@cqm.qc.ca | www.cqm.qc.ca



Nous espérons que vous affirmez par vos interventions prochaines l'importance de ce secteur et du rôle essentiel de la création musicale dans le paysage culturel canadien. Nous vous demandons de reconnaître l'importance de la musique créée, interprétée et diffusée par nos musiciens en assurant le soutien aux créateurs et aux maisons d'enregistrement sonores par des programmes adaptés aux réalités spécifiques du milieu des musiques spécialisée et financés à la hauteur du besoin de ce secteur.

Nous restons disponibles pour discuter avec vous de cette problématique et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Chantal Lambert
Présidente
Conseil québécois de la musique

- c.c. Mme Carole Lavallée
Députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert, Bloc Québécois
- c.c. Monsieur Pablo Rodriguez
Député d'Honoré-Mercier, Parti libéral du Canada
- c.c. Monsieur Charlie Angus
Député de Timmins-Baie James
- c.c. M. Joseph L. Rotman,
Président, Conseil des Arts du Canada